

ON S'ABONNE : A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE. Un an, 16 fr. Six mois, 9 fr. Trois mois, 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne

RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

AVIS IMPORTANT

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include dates from 10 to 12 October with corresponding events and moon phases.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURRIERS, DISTRIBUTION. Lists delivery times and routes for various locations like Paris, Bordeaux, Toulouse, etc.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 5 octobre 1861.

La position de M. Ricasoli, comme président du Conseil, est réellement embarrassante; d'un côté, le parti avancé le presse et le sollicite de prendre un parti décisif et énergique dans la question romaine; de l'autre, la France, à laquelle il s'adresse, lui répond d'attendre et de patienter.

Le roi Victor Emmanuel ne va pas encore à Naples; il ne veut s'y rendre que pour y proclamer une amnistie générale; l'état d'agitation dans lequel se trouve toujours l'Italie méridionale ne permet pas au Roi de donner présentement suite à cette généreuse idée.

La fameuse brochure du père Pasaglia contre le pouvoir temporel du Pape continue en Italie à vivement préoccuper les esprits. Son auteur vient de publier à Florence une seconde brochure ayant pour titre: De l'obligation de l'Evêque romain, souverain pontife, de résider dans Rome, bien que devenue métropolitaine du royaume d'Italie.

La diplomatie européenne, malgré tous ses efforts, n'a pu intervenir efficacement entre la

Sublime Porte et les populations de l'Herzégovine soulevées contre elle. Une réunion à cet effet a eu lieu à Cettingue. Le cabinet de Constantinople avait fait savoir aux représentants des puissances européennes qu'il était décidé à lever le blocus de Cettingue, ordonné par lui, pour punir le prince du Montenegro de son appui donné à l'insurrection.

Les événements, en Hongrie, prennent chaque jour un caractère plus grave. L'assemblée de Pesth, malgré sa dissolution, prescrite par un décret impérial a résolu de se réunir encore. Cette tentative indique clairement que les membres de l'assemblée dispersée nient la légalité de la mesure, dont ils ont été l'objet, et qu'ils sont disposés à franchir les limites de la résistance passive et à engager une lutte acharnée.

Silence du côté de la Pologne; aucune nouvelle importante.

Pour l'Amérique nous renvoyons nos lecteurs aux nouvelles étrangères. Ils y verront que le parti fédéral, un moment battu a décidément aujourd'hui l'avantage.

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Turin, 2 octobre. L'Opinione dément les bruits répandus par quelques journaux relativement à l'ultimatum sur la question romaine, La même feuille dément également les pourparlers qui, suivant ces journaux, auraient eu lieu entre MM. Nigra et Thouvenel à ce sujet.

Turin, 3 octobre. Il est inexact que le prince de Carignan doive être chargé de représenter le roi Victor-Emmanuel à Königsberg pour le couronnement du roi de Prusse. Le général Della Rocca est partie pour Constantinople. Il présentera le collier de l'Annunciade.

Les nouvelles de la Sicile annoncent que l'anniversaire de la bataille du Vulture a été célébré avec enthousiasme, et au milieu d'un ordre parfait. Un projet de démonstration, mis en avant, à Palerme, sur la question de Rome, a échoué.

La réduction qui serait opérée dans l'armée est évaluée à 32,000 hommes.

On assure que dans le comitat de Pesth des auditeurs militaires jugeront provisoirement les causes civiles et qu'une cour militaire exercera la juridiction criminelle.

Les consolidés sont restés de 92 3/4 à 92 7/8. Le marché aux blés était fermé mais sans affaires.

L'avoine et l'orge n'ont pas varié.

Le lieutenant-colonel Borowiska, consul d'Autriche à Belgrade, ayant eu dans un bal une attitude inconvenante à l'égard du prince, le corps d'officiers a voulu que le sort désignât celui d'entre eux qui appellerait le consul en duel.

La Correspondencia déclare être complètement

autorisée à démentir le bruit de la suspension de l'expédition contre le Mexique. Les préparatifs, au contraire, se font avec une grande activité. L'expédition espagnole doit partir très incessamment, sans préjudice de la coopération qu'elle pourra donner ultérieurement à la France et à l'Angleterre.

Aujourd'hui, dans un long conseil des ministres on a traité diverses questions d'un intérêt colonial.

New-York, 24 septembre. La ville de Lexington s'est rendue aux séparatistes. Le comte de Paris et le duc de Chartres viennent d'être nommés officiers de l'armée fédérale.

Dans son dernier numéro, la Revue Européenne, sous la signature de son directeur, apprécie comme suit, la situation actuelle :

« De quelque côté que nous portions nos regards, un même spectacle se présente à nous. Partout s'élève une revendication pacifique des droits, qui atteste un retour de la conscience publique en faveur des vaincus de l'histoire. Au milieu de ces réparations éclatantes qui ont consacré l'affranchissement de l'Italie, s'accomplit un progrès social qui sera dans l'avenir, le titre incontestable de notre époque. Quand les classes populaires ont-elles été plus éclairées, plus libres de cette liberté morale qui est la dignité de la conscience? Quand les conditions de la vie, si douloureuses pour leurs pères, ont-elles été aussi soudainement modifiées? Jamais la conquête de l'homme dans l'industrie, dans la science, dans toutes les sphères où se déploie l'activité de notre génie, n'a été plus active et plus féconde; jamais la civilisation, dans sa marche ascendante, laissant derrière elle les misères morales et les privations matérielles, ne s'est avancée d'un pas plus hardi et plus sûr.

Ce ne sont pas seulement les peuples qui se relèvent et revivent, c'est l'homme lui-même qui trouve dans les conditions de la civilisation moderne une satisfaction pour ses souffrances et

Gorenflot en claquant des dents et en oscillant sur ses jambes comme un navire sur la houle.

— Des archers du roi sont à la porte! — Pitié! grâce, messires! — s'écria le tavernier tombant aux genoux de Léonard, qui le releva.

— Fais entrer les soldats dans le jardin, — dit le page au garçon. — Babylas s'éclipsa rapide comme une flèche. Les soldats entrèrent.

— Le sergent qui les conduisait salua respectueusement Jean-sans-Peur. — Monseigneur duc, nous sommes à vos ordres, — lui dit-il humblement.

— Le duc de Bourgogne! — exclama Gorenflot. — Oh! je suis un homme perdu!

— Lui-même! — répondit le duc, découvrant les plis du manteau qui jusque-là avaient caché son visage. Et la mâle figure de Jean-sans-Peur apparut aux yeux ébahis du tavernier.

— Allons, obéis vite, — lui dit le duc d'une voix brève. — Venez, monseigneur!!! venez... venez... Jésus, Marie! — répondit Gorenflot d'une voix tremblante.

— C'est bien, maître Gorenflot; le roi te récompensera de ton zèle... tu es un bon serviteur. — Ils étaient arrivés au pavillon où se trouvaient Bertha et Capeluche.

Les volets étaient ouverts, et à travers les étroits vitraux, filtrait une douce lumière qui argentait le feuillage. — Maintenant, laisse-nous, — dit Jean-sans-Peur au tavernier avec un geste si impératif que celui-ci disparut comme par enchantement.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 5 octobre 1861.

CAPELUCHE

OU LE BOURREAU DE PARIS SOUS CHARLES VI.

ROMAN HISTORIQUE.

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.) IV.

LE CABARET DE LA POMME-D'ÈVE.

— Cependant vos beaux yeux sont inquiets...; des nuages plissent votre front plus blanc et plus pur que la neige.

— Vous vous trompez, messire. Capeluche débouchait bouteilles sur bouteilles et cherchait, mais inutilement, à faire boire Bertha. Sa coupe restait toujours pleine.

Insensiblement, sa tête s'échauffa par la fumée des vins généreux auxquels il avait fait largement honneur. Sa figure s'empourpra... ses yeux se dilatèrent dans leur prunelle ardente... Ses desirs et son hardiesse grandirent.

Il s'était rapproché de Bertha, et sa main s'efforçait d'entourer sa taille, dont la seule vue faisait gonfler son cœur de volupté.

— Elle résistait vivement. Capeluche redoublait d'instances et devenait plus pressant.

En ce moment, le duc de Bourgogne et son page arrivaient au cabaret de la Pomme-d'Ève. — Entre, Léonard, je vais t'attendre sur la porte.

Le jeune homme entra. — Holà, maître tavernier? — cria-t-il d'une voix forte.

— Me voici, monsieur le page, — répondit de loin un homme rond comme une barrique et s'approchant avec toute la vitesse dont étaient susceptibles ses jambes courtes et cagneuses.

— Bonssoir, maître Gorenflot, — dit Léonard, frappant familièrement l'abdomen de l'honorable tavernier.

— Salut et respect, monsieur le page! — J'ai à te parler, vénérable Gorenflot.

— Je suis à vos ordres, monsieur le page... passons dans le jardin... — Lorsqu'ils y furent arrivés :

— N'as-tu pas, maître tavernier, reçu ce soir, à la Pomme-d'Ève, un cavalier et une dame? — Il y a une demi-heure environ, sont arrivés un cavalier et une femme voilée.

— C'est bien cela. — Quoi donc? — Rien, honnête tavernier, — répondit le page, et quittant brusquement maître Gorenflot qui en demeura tout ébahi, il alla rejoindre le duc de Bourgogne.

— Eh bien! demanda ce dernier. — Les oiseaux sont au nid! — Alors, entrons. — Monseigneur, nous allons prendre cette porte-ci... nous n'aurons pas besoin de traverser le cabaret.

Ils se dirigèrent vers la petite porte par laquelle étaient entrés Bertha et Capeluche.

Toujours à la même place, le tavernier attendait dans le jardin le page qui avait si subitement disparu.

une protection pour sa dignité. Les grands agents des communications rapides, les chemins de fer, les lignes télégraphiques y concourent puissamment, par les relations qu'ils créent et les échanges qu'ils favorisent, ils élèvent le niveau de la pensée publique. En même temps l'instruction pénètre dans les campagnes, les esprits s'éclairent, se pénètrent du sentiment du devoir et du respect du droit; une sage prévoyance fonde des associations qui développent les instincts de solidarité et garantissent l'avenir des familles. Un passé qui n'est pas loin de nous ne connaît pas le bien-être que dans le luxe; c'était comme un des privilèges des grandes situations. Aujourd'hui, où est la détresse qui n'est pas secourue; où sont ces haillons, livrée de la misère, qui attristent et accusent une société et qui deviennent le drapeau des batailles sociales?

Au milieu de si rapides et de si grands changements, il est impossible qu'il n'y ait pas dans l'esprit public des émotions profondes; ce ne sont pas de stériles et dangereuses agitations, mais de légitimes espérances: les crises que nous traversons et que notre énergie surmonte en sont la suite naturelle et fatale. Tout travail est une lutte mêlée de souffrances, d'amertumes, de revers; mais il faut savoir affronter les blessures lorsque l'on ambitionne les victoires. Où le bien ne touche-t-il pas au mal; où la douleur n'est-elle pas près de l'effort; où la conquête n'exige-t-elle pas le sacrifice? Et, cependant, les crises deviennent chaque jour moins prolongées et moins fréquentes; les guerres elles-mêmes, ces manifestations solennelles de la force et de la fierté des peuples, s'épuisent dans leur première violence, elles aboutissent à des traités de paix qui préparent l'amitié des nations, au lieu d'être, comme autrefois, une sorte de monument de leurs haines et de leurs mutuelles vengeances.

Voilà l'œuvre de notre temps, et son titre durable devant la postérité: aucun siècle n'a été doté dans l'histoire d'une plus solide grandeur.

E. DENTU.

Voici les principaux passages de la circulaire adressée par M. Ricasoli aux consuls de l'Italie à l'étranger, et dont le laconisme télégraphique n'avait pas permis de se faire une idée suffisamment exacte:

(*Courrier de la Circonde.*) J. GOURRAIGUE.  
« L'Italie réunie en une seule nation est appelée à renouveler ces temps glorieux dans lesquels le drapeau italien flottait partout comme un symbole de civilisation, d'industrie et de richesse, alors que les produits de l'industrie, des arts et du génie italien étaient recherchés dans toutes les parties du monde.

« Aucun pays, en effet, mieux que l'Italie, n'est placé dans les conditions d'avoir un commerce actif et lucratif, une navigation considérable et florissante.

« Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la merveilleuse position de l'Italie et sur les conditions privilégiées de son sol pour comprendre à quelles hautes destinées elle peut et doit aspirer dans cette lutte pacifique de productions et d'échanges dans laquelle les nations se lancent avec tant d'ardeur et d'émulation, et dans laquelle toute conquête est un bénéfice commun.

« Placée à l'entrée de l'Europe à l'est et au midi, au milieu de deux mers qui mettent en communication les territoires les plus féconds du monde, avec une immense étendue de côtes, avec des ports nombreux et vastes, sûrs et bien peuplés, favorisée par un climat doux et tempéré et par un sol fécond, l'Italie a en mains tout ce qu'il lui

faut pour s'élever à la plus grande prospérité industrielle et commerciale, et prendre une part à envier dans le commerce de l'Europe avec les différentes régions du globe.

« Aussi quand la gigantesque entreprise du percement de l'isthme de Suez sera terminée, l'Italie pourra de nouveau devenir l'un des principaux intermédiaires entre le commerce européen, l'Inde, la Chine et l'Océanie.

« Le drapeau italien, à qui toutefois il manque encore le pavillon de Venise, vassale de l'étranger, flotte sur nos navires forts de sept cents tonneaux et montés par plus de cent mille marins.

« Le mouvement général du commerce italien dans ces dernières années, alors que l'union n'était pas faite encore, s'élevait à environ 1,400 millions de francs (importations et exportations comprises, avec une supériorité notable des premières sur les secondes).

« Le mouvement de ces ports signale l'arrivée et le départ de plus de 40 mille navires, forts d'environ quatre millions de tonneaux.

« Il y a peu de mois que l'unité politique a fait tomber en Italie ces barrières des douanes, ces visites fiscales, ces entraves de toutes sortes qui, tout en favorisant la contrebande, empêchaient l'échange entre les provinces italiennes des produits italiens, et a substitué la liberté à ces précautions soupçonneuses avec lesquelles les différents gouvernements de la péninsule cherchaient à arrêter le développement du bien-être matériel, craignant qu'il ne fût accompagné de progrès intellectuels et moraux.

« Mais aujourd'hui les producteurs italiens peuvent compter sur un marché intérieur de vingt-trois millions de consommateurs, et les manufactures s'étant ranimées par la liberté dont jouit l'introduction des matières premières et par l'établissement d'institutions de crédit, on peut avec raison espérer voir bientôt le commerce italien prendre, grâce au développement des routes et des chemins de fer, un accroissement qui lui permettra d'exporter avec avantage sur les marchés étrangers.

« Le Gouvernement du roi, convaincu que l'état florissant du commerce et de l'industrie est un des meilleurs moyens pour fonder l'ordre dans la liberté, est décidé à faire tous ses efforts pour activer les productions et le trafic du nouveau royaume.

« Il est donc nécessaire de donner des encouragements de toutes sortes à nos nationaux qui vont à l'étranger ouvrir par leur travail et leurs relations un débouché à notre commerce ainsi qu'à nos produits. » RICASOLI.

On n'a pas oublié que le Memorial des Pyrénées mentionnait dans le dernier numéro, les blessures graves d'un ouvrier maçon, qui est tombé le 25 du mois dernier, du haut des bâtiments en construction au palais. Deux jours après, le 27, une dépêche télégraphique ministérielle, transmettant l'ordre de remettre 300 fr., au pauvre blessé qui a reçu cette somme, avec des sentiments de reconnaissance inutiles à décrire. La spontanéité et la générosité de ce secours, prouvent une fois de plus l'extrême bonté de LL. MM. II. envers la classe ouvrière. Havas

Chronique locale.

Par décision du 30 septembre 1861, Son Exc. M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics a accordé à M. Célarié, directeur de la Ferme-Ecole du Montat, une médaille d'argent à l'occasion du concours d'animaux de boucherie de Bordeaux, aux opérations duquel il a assisté en qualité de membre du Jury.

trompais! s'écria Jean-sans-Peur d'une voix tonnante, et enveloppant le bourreau d'un regard menaçant.

— Monseigneur! — balbutia Capeluche.  
— Archers, emparez-vous de cet homme, — dit le duc aux soldats.

— Grâce! grâce! murmura le bourreau.  
— Pas de pitié pour les traitres! — répondit durement Jean-sans-Peur.

— Monseigneur! moi qui vous suis si dévoué! — répartit Capeluche faisant un pas vers le duc.  
— Arrière, traître, ou je te plonge mon poignard dans le cœur! gardes, conduisez-le à la Bastille.

— Et cette femme, Monseigneur duc? — demanda le sergent, désignant Bertha qui, pâle d'effroi, s'appuyait chancelante à la muraille.  
— Elle est aussi prisonnière... enfermez-la au petit Châtelet.

La jeune femme adressa un regard de supplication au page de Bourgogne.

— Monseigneur, je vous demande la grâce de cette femme.  
— Et pourquoi? — fit Jean-sans-Peur surpris.

— Parce que je sais que vous me l'accorderez.  
— C'est une ennemie.

— Monseigneur, je vous demande de nouveau sa grâce!  
— Quelle meure comme son complice! répondit avec énergie le duc.

Les yeux de Bertha se fixèrent encore sur son amant.  
— Monseigneur, un jour que j'eus le bonheur de vous sauver la vie, ce que je suis prêt à refaire, vous me promîtes de souscrire à n'importe qu'elle demande

Par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1861, M. le Préfet de la Loire-Inférieure a nommé M. Roques (Frédéric-Achille), né à Fons (Lot), à un emploi de surnuméraire des contributions indirectes, vacant dans ce département.

Sur la proposition de M. l'Inspecteur des postes du département, les communes de Mechmont, Cours, Cras, Gigouzac et Maxou ont été dotées, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, du service quotidien de distribution.

Cette mesure réduit à seize le nombre des communes du département du Lot encore desservies de deux jours l'un.

M. Maillet, pourvu du certificat d'aptitude à l'agrégation des lettres, chargé de la classe de rhétorique au lycée de Cahors, est chargé de la classe de logique au lycée de Rodez, en remplacement de M. Gratacap, nommé professeur de logique (3<sup>e</sup> classe) au lycée d'Alger.

Le sieur L. R., employé d'une maison de commerce de Cahors, se rendait avant-hier à une vigne qu'il possède dans les environs de la ville, pour y faire la récolte de raisin. A la sortie du Pont-Neuf, le sieur R. se sentit pris d'un malaise dans la région du cœur. Il pria le charretier qui lui transportait les barriques d'arrêter son attelage et il monta sur la charrette. Le cahotage de la charrette l'incommodant, il s'introduisit dans une barrique où il pensait être mieux à l'aise. Mais à peine y était-il qu'il s'affaissa sur lui-même et rendit le dernier soupir.

On attribue cette mort subite à la rupture d'un anévrysme.

La rentrée des classes de l'École chrétienne est fixée au lundi 7 octobre, à 7 heures du matin.

— Celle du Pensionnat des Carmes, le 10.

— Celle du Lycée Impérial, le Jeudi, 10 du courant.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Les assises du 4<sup>e</sup> trimestre 1861 s'ouvriront à Cahors, le 18 novembre prochain, sous la présidence de M. Garros, conseiller à la Cour impériale d'Agen.

Liste des jurés pour ces assises:

- MM.  
1 Faurie (Jean-Victor), percepteur, à St.-Germain;  
2 Cartier (Louis), vérificateur de l'enregistrement, à Gourdon;  
3 Cadiergues (Joseph), teinturier, à Gramat;  
4 Valette (François), maire, à Calamane;  
5 Lacombé (Antoine), propriétaire, à Dégagnac;  
6 Sicard (Guillaume), propriétaire, à Mondoumerc;  
7 Chassaing (Jean-Aimé), maire, à Glanes;  
8 Materre (Hippolyte), propriétaire et maire, à Cavagnac;  
9 Lascoux (Antoine), propriétaire, à Baladou;  
10 Castel (Napoléon), officier en retraite, à Labastide-Murat;  
11 Cadiergues (Léon), maire, à Lacapelle;

que je vous adresserai. Jusqu'ici, vous ne m'avez rien laissé à désirer. Aujourd'hui je vous prie de tenir votre parole et vous demande la grâce de cette femme.

— Je te l'accorde, Léonard... Mais cet homme m'appartient... — répartit Jean-sans-Peur avec impatience.

Les archers s'emparèrent du bourreau, et malgré ses cris et ses prières l'entraînèrent hors du pavillon.

Attirés par ce tumulte, les nombreux hôtes du cabaret s'étaient répandus dans le jardin et regardaient, sans la comprendre, l'arrestation de Capeluche.

— Laissez passer la justice du roi! cria le sergent.  
Les rangs des curieux s'ouvrirent à peine.

— Place à monseigneur Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne! — cria à son tour Léonard.

A ce nom redoutable, la foule s'écarta, et tous se découvrirent livrant passage aux archers qui emmenaient Capeluche.

Le soir même, le duc de Bourgogne obtenait de Charles VI l'ordre de faire immédiatement juger Capeluche comme coupable de haute trahison.

— Enfin, je suis vengé! il est perdu! — s'écria le page. — Mais ma vengeance peut aller plus loin. Et il se mit à réfléchir.

Le lendemain, Bertha, mystérieusement enlevée de son domicile, disparut pour toujours.  
Le duc de Bourgogne était homme à précautions.

L'ARRÊT DU PARLEMENT.

La nuit tombe sur Paris dont tous les beffrois ont depuis longtemps sonné le couvre-feu. La cité s'en-

12 Calmel (Jean-Baptiste), propriétaire et maire, à Lacave;

13 Fourgous (Léopold), avoué, à Figeac;

14 Gaillard (Jérôme), propriétaire et maire, à Saint-Denis, près Martel;

15 Périer (Joseph), marchand épicié, à Castelnaud-Montrater;

16 Fesq (Jean), propriétaire, à Souceyrac;

17 Péliissier (Guillaume), teinturier, à Gourdon;

18 Blanc (Jean-Pierre-Philippe), propriétaire et maire, à Miers;

19 Ganiayre (Calixte-Napoléon), propriétaire, à Cabrerets;

20 Cambres (Paul-Guillaume), maire à Saint-Martin-de-Vers;

21 Debons (Antoine), propriétaire, à Cajarc;

22 Pégouré (Antoine), maire, à Durbans;

23 Mage (Baptiste-Athanase), propriétaire, à Sabadel, près Latronquière.

24 Teilhard (Arsène), licencié en droit, à Figeac;

25 De Verninac (François), adjoint, à Souillac;

26 Dussol (Edouard), percepteur, à St.-Céré;

27 Laporte (Guillaume-Gaspard-Stanislas), percepteur, à Sauzet;

28 Miré (Charles), pharmacien, à Montcuq;

29 Miramon (Jean-Baptiste-Frédéric), propriétaire et maire, à Strenquels;

30 Piales (Jean-Baptiste-Marcelin-Victor), médecin, à Souceyrac;

31 Castel (Thomas), médecin, à Marcillac;

32 Ferrand (Hilaire), percepteur, à Lacapelle;

33 Delpeuch (Pierre), notaire, à St-Sozy.

34 Granié (Louis-Emmanuel), médecin, à Camboulit;

35 Lavayssière (Ambroise), propriétaire, à Gramat;

36 Granié (Henri), maire, à Thérac.

Jurés supplémentaires.

1 Grépon (Hippolyte), avoué, à Cahors;

2 Poursillie (Victor), marchand, à Cahors;

3 Bournour-Bories (Pierre-Joachim-César) propriétaire, à Cahors;

4 Bourion (Hippolyte), libraire, à Cahors.

TAXE DU PAIN. — 25 septembre 1861.

1<sup>re</sup> qualité 43 c., 2<sup>e</sup> qualité 39 c., 3<sup>e</sup> qualité 36 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 5 août 1861.

Bœuf: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> 05<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 95<sup>c</sup>.

Taureau ou Vache: 1<sup>re</sup> catég., 85<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catég., 75<sup>c</sup>.

Veau: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> 20<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> 10<sup>c</sup>.

Mouton: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> 15<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie 1<sup>er</sup> 05<sup>c</sup>.

Pour la Chronique locale: LAYROL.

On lit dans le *Moniteur viticole*:  
Un de nos abonnés du département d'Indre-et-Loire nous adresse la communication suivante:

Monsieur le Rédacteur, en relatant comme vous le faites habituellement les vœux des conseils généraux, veuillez prendre note que celui d'Indre-et-Loire a réitéré dans sa présente session les vœux qu'il a maintes fois exprimés pour que dans le commerce des vins et des liquides une jauge uniforme d'après le système métrique soit adoptée et rendue obligatoire dans toute la France.

Cette mesure devient tous les jours plus importante; si nous autres Français nous avons tant de peine à nous reconnaître dans ce dédale des différentes jauges, quels inconvénients cette diversité ne

dort, les bruits s'éteignent, les passants sont rares, les archers du guet se dispersent silencieusement dans les rues solitaires.

A cette heure solennelle de calme et de repos, un homme seul veille et prête une oreille attentive aux derniers murmures de la ville qui montent jusqu'à lui.

C'est à la Bastille, dans ce sombre donjon élevé comme une menace contre la turbulence des Parisiens. Le cachot où cet homme est renfermé est étroit, humide, obscur. Quelques débris de paille pourrie par le suintement des murailles lui servent de couche, et, hier encore, il avait pour abriter son paisible sommeil des lits aux rideaux de soie et de velours. Un pain noir et moisi et qui a la dureté de la pierre, une cruche de grès grossier pleine d'une eau corrompue sont destinés à apaiser sa faim ou à étancher sa soif, et pourtant, hier, encore, cet homme s'asseyait à une table royalement servie et gémissant sous le poids de la vaisselle d'or et d'argent qui la couvrait, ses vêtements, naguère riches et élégants, sont maintenant sordides, sales et usés; sa barbe inculte retombe en désordre sur son pourpoint éraillé; son regard, autrefois fier et hautain, est devenu humble et soumis.

Quel est donc cet homme?  
C'est Capeluche! c'est le bourreau de Paris, celui qui marchait presque l'égal du puissant duc de Bourgogne.

Depuis bientôt cinq mois, il languit au fond de ce cachot, oublié par la vengeance du redoutable Jean-sans-Peur qu'absorbent ses intrigues tracassières.

JULES C. DU VERGER

(La suite au prochain numéro.)

doit-elle pas avoir pour les commerçants étrangers avec lesquels nous avons l'ambition de nouer des relations !

Vous soutenez les intérêts vinicoles avec tant de zèle, d'intelligence et de persévérance, que j'ai cru devoir vous donner ce petit renseignement, en vous offrant l'assurance du sentiment de gratitude qu'ont pour vous tous ceux qui s'occupent de la vigne et de ses produits.

La Haute-Auvergne du 28 septembre annonce qu'une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir non loin de St.-Flour, le 7 du même mois.

Nous espérons que le journal de St.-Flour donnera dans son prochain numéro quelques détails plus circonstanciés sur un phénomène qui, partout où il se produit, est signalé avec des renseignements aussi complets que possible. (Moniteur du Cantal).

Gironde. Hier soir, durant la représentation du Trouvère, au Grand-Théâtre, un machiniste, occupé à arranger des frises, est tombé d'une hauteur assez considérable. Le hasard a voulu qu'il rencontrât au fond le dos d'un autre machiniste, occupé comme lui à l'ajustement des décors. Le premier s'est relevé sans aucun mal ; mais le second, qui avait été frappé par la chute de son confrère, a été relevé sans connaissance. Il n'a repris ses sens que quelques heures après, et d'abord son état a inspiré des craintes. Mais, ce matin, on a constaté que son poignet seul était démis, et que l'accident n'aura pas d'autres suites fâcheuses.

Bien que, au moment de la chute, le rideau fût levé, le public n'a pu la voir à cause de la position des deux machinistes. On a seulement entendu un bruit, un mouvement, sans cris plaintifs ; et la représentation n'a pas été interrompue. (Courrier de la Gironde).

Aude. Les lettres de Carcassonne et des environs parlent de l'abondance du raisin qui se récolte cette année en ce pays, comme d'une chose extraordinaire. On est obligé de s'y prendre à deux fois, annonce-t-on, pour faire la vendange, les fûts pour mettre le vin nouveau manquant généralement. Pour obtenir de la place, on offre au plus bas prix le vin de l'année dernière, mais personne ou presque personne ne se soucie de l'acheter. (Messager du Midi).

Tarn. Les vendanges sont depuis quelques jours terminées dans notre département ; il est difficile d'avoir des renseignements précis sur les produits des divers vignobles, mais on peut dire cependant que généralement la récolte a laissé beaucoup à désirer ; les gelées tardives avaient nui considérablement aux vignes dans les plaines ; la grêle avait ravagé un grand nombre de communes ; la sécheresse si prolongée a eu aussi, sur quelques points, une funeste influence. On cite toutefois quelques rares vignobles privilégiés où le produit aura été celui d'une année ordinaire. On s'accorde à dire que la qualité sera bonne. (Journal du Tarn).

Pour la chronique départementale, A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

On écrit de Naples, 29 septembre, au Journal de Toulouse: La crise de la lieutenance continue, toutefois elle paraît entrer dans une phase d'accommodement. M. de Villamarina a péremptoirement refusé la nomination de gouverneur de Naples ; et le marquis Borromeo a apporté à Cialdini une lettre autographe du roi, laquelle ne peut être que conciliante.

Mercredi soir, Cialdini s'est rendu au théâtre du Fondo ; il s'était à peine montré dans sa loge qu'une manifestation s'est produite. Elle a duré cinq minutes, mais éclatante. On battait des mains, on acclamait le général. Il est devenu fort pâle, du geste, il a calmé les spectateurs. A. Pujol.

Rome, 29 septembre. Le consistoire a été convoqué hier. Six cardinaux ont été nommés. L'allocation que le Pape devait prononcer a été renvoyée au consistoire qui sera tenu lundi.

Hier, le pape était fort triste. Chacun pouvait remarquer sa préoccupation, attribuée à la publication de l'ouvrage du Père Passaglia. On veut encore douter ici que cet ex-jésuite soit le véritable, parce qu'on l'a vu revenir à Rome ; mais le pape qui n'en doute pas a donné l'ordre au cardinal Altieri d'interroger le P. Passaglia, et si celui-ci avoue la paternité du livre, on s'attend à le voir frappé des censures ecclésiastiques et probablement ensuite expulsé des États romains. Cette affaire fait déjà plus de bruit que celle même de Mgr Liverani.

Les comités catholiques sont parvenus à enrôler à leurs dépens un nombre considérable de volontaires pour les envoyer à Rome, au service du Pape. Les inscrits s'élevaient à 3,000 ; mais le gouvernement du Saint-Siège a résolu de n'en accepter que mille seulement. A Rome même, ces volontaires seront aux frais des comités de leur pays.

Chiavone donne un peu de répit aux milices. On dit que les Français le tiennent maintenant en respect. On signale la reddition d'un chef redouté, des environs de Campo-Basso-Cazzito. Il est venu se soumettre à Termia, avec sept de ses hommes.

Le jour de la fête de Garibaldi (c'est ainsi que l'on désigne ici le 7 septembre), la flotte anglaise tira 700 coups de canons (environ 100 par navire). Cette flotte anglaise a paru de nouveau. Les vaisseaux sont rangés dans le

golfe, fort proche de la côte, depuis Sainte-Lucie jusqu'au môle. Ils sont neuf et contiennent à eux tous, environ sept mille hommes ; le Marlborough seul (s'en va-t-il en guerre ?) douze cents. Le personnel de la flotte se montre plus à Naples que lors des stations précédentes. Les marins disent qu'ils doivent rester six mois dans nos eaux. (Le Temps.)

PRUSSE.

L'alliance que le parti féodal a tenté de contracter avec les artisans a complètement échoué et il se trouve que la Gazette de la Croix a fait beaucoup de bruit pour rien. Les maîtres ouvriers qui avaient si bien parlé dans l'assemblée du parti féodal, MM. Ponce et Wohlgenuth, ont été obligés de rétracter leurs paroles dans une réunion d'artisans, et de déclarer qu'ils n'avaient pas entendu parler au nom des corporations de métiers.

On apprend, en même temps, que dans la plupart des assemblées électorales, le parti féodal a le dessous. Le ministre des cultes et de l'instruction publique vient d'adresser aux ecclésiastiques un reserit pour les inviter à ne pas prendre part à l'agitation électorale.

Le Nationalverein a fait parvenir, ces jours-ci, au ministre de la marine de Prusse, une nouvelle somme de 10,000 florins pour la flotte allemande. (Havas.)

POLOGNE.

Cracovie, 28 septembre. Cracovie va être élevée au rang de forteresse de premier ordre. Le 14, on a fait savoir à l'autorité municipale qu'on allait tracer deux nouvelles lignes de fortifications. L'une d'elles exigera la démolition de tous les édifices et bâtiments situés sur le mont Macal, entre autres d'une église du XII<sup>e</sup> siècle.

Varsovie, 30 septembre.

Le mandat dont parlent quelques journaux n'a pas été remis par les électeurs aux nouveaux élus ; on s'est borné à le reproduire sur des placards clandestins.

Cet incident, qui aurait pu compromettre les électeurs, n'a pas eu de suite. (Gazette de Silésie.)

RUSSIE.

C'est à tort que l'on a prétendu que l'empereur Alexandre renonçait à son voyage au Caucase.

Une dépêche reçue de St-Petersbourg annonce que le czar a quitté Livaria le 21 septembre et s'est rendu sur le vapeur Tigre à Théodosie, où il a visité l'hôpital militaire, le musée et l'école des jeunes Arméniens. Le même jour, il s'est embarqué pour Kertch où il est arrivé le lendemain 22 septembre.

Après avoir visité les fortifications de ce port et passé la revue de la garnison, il est parti le 23 pour Koumagne et de là il ira visiter une partie du Caucase.

La construction des chemins de fer russes avance de plus en plus. Le 24 septembre on a inauguré la nouvelle voie ferrée qui doit relier la ville de Dunabourg avec le port de Riga. (Havas.)

AMÉRIQUE.

New-York, 14 septembre.

Les troupes unionistes viennent de remporter dans la Virginie occidentale un avantage signalé. Le général Rozencranz a surpris le corps expéditionnaire du général Floyd, près de Claksburg, et l'a battu à plates coutures, bien qu'il fût retranché dans une forte position sur le sommet d'une colline, à Cannix Ferry, sur la rive occidentale de la rivière de Gauley.

D'après le rapport adressé par le général Rosen-crantz au secrétaire de la guerre, le général Floyd a pris la fuite dans la nuit après avoir détruit le pont de bateaux qu'il avait établi lorsqu'il était venu occuper la position de Cannix Ferry. Il a abandonné ses équipages de campement, ses magasins, ses chevaux, une grande quantité de munitions et cinquante têtes de bétail.

La perte des fédéraux est de vingt tués et de cent blessés. Quant aux séparatistes, ils ont emporté leurs morts et leurs blessés ; mais tout porte à supposer que leurs pertes sont assez considérables.

Cette nouvelle victoire du général Rosen-crantz a produit naturellement une grande joie à Washington.

Au fort Monroe, la plus grande activité est à l'ordre du jour. Comme je vous l'ai déjà dit, il se prépare deux expéditions navales dont les destinations précises sont encore tenues secrètes. Chaque jour des renforts importants sont dirigés sur ce point, et dans quelques jours nous apprendrons sans doute la prise du fort Macou, qui commande l'entrée de la baie de Beaufort, et une descente sur les côtes de la Caroline du Sud ou de la Georgie. Le gouvernement de Washington s'est enfin décidé à mettre à profit la réaction unioniste qui se propage dans la Caroline du Nord et dans les autres États confédérés, depuis la prise de possession de la passe d'Hatteras.

La législature de Kentucky se prononce de plus en plus dans le sens unioniste et les représentants ont décidé que le gouverneur Magoffin aurait à sommer les bandes séparatistes du Tennessee, commandées par le général Polk, d'évacuer le « sol neutre du Kentucky. »

Il est probable, du reste, que les troupes du Nord auront à prêter main-forte aux Horse guards kentuckiens, composés des unionistes les plus décidés, mais qui se trouvent en opposition avec les State guards, organisés à l'instigation du gouverneur Magoffin, et qui cachent leurs tendances sécessionnistes sous le masque de partisans de la neutralité. On croit cependant que le Kentucky fournira son contingent d'hommes et d'argent pour la défense de l'Union.

Dans le Missouri, on signale une nouvelle tentative des séparatistes pour précipiter dans la rivière un train de chemin de fer, conduisant des soldats du Nord. Un pont a été brûlé en partie ; mais prévenu heureusement à temps, le conducteur a pu s'arrêter à quelque distance, et les soldats campent sur le bord de la rivière, en attendant que le pont soit réparé.

Le général Frémont a commencé à mettre à exécution les mesures annoncées dans son énergique proclamation : quatre esclaves, appartenant à un certain M. Thomas Sucke, sécessionniste notoire, viennent d'être déclarés citoyens libres.

Une dernière dépêche annonce qu'un régiment de cavalerie de l'Illinois, commandé par le colonel Marshall ; a entouré sept cents sécessionnistes, et les a tous fait prisonniers. (Times.)

Pour extrait : LAYTOU.

Variétés.

Un de ces coups terribles, que ménage la Providence, dans ses desseins mystérieux, pour instruire les hommes, frappait naguère une illustre famille du Quercy. M<sup>me</sup> la Comtesse Blanche Murat, embellie de toutes les grâces de la jeunesse et des plus pures splendeurs de la vertu, était tout-à-coup emportée, au printemps de la vie. Cette perte cruelle, qui a jeté une famille éplorée dans les angoisses d'une inexprimable douleur, vient d'inspirer une touchante composition à un de nos compatriotes, déjà connu par quelques brillants succès dans la carrière poétique. Il a été visité par cette muse lyrique des tombeaux, si heureusement personnifiée par ces vers immortels du grand législateur du Parnasse français :

« La plaintive Élégie, en longs habits de deuil,  
« Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil. »

Bien que l'élégie nouvelle, que nous publions, ne porte pas, à notre avis, les caractères éclatants d'une œuvre de premier ordre, — néanmoins, par la nature même du sujet qu'elle aborde, par les beautés diverses qui la décorent, elle nous paraît digne de fixer l'attention des habitants du Lot. Nos lecteurs jugeront par eux-mêmes du degré de mérite de cette poésie : c'est à eux qu'il appartient de prononcer.

STANCES

Sur la mort de M<sup>me</sup> la comtesse Blanche MURAT.

Blanche était son doux nom, symbole de son âme !  
Dans son regard si pur, on surprenait, hélas !  
Un éclat indicible, et dont la vive flamme  
N'était déjà plus d'ici-bas.

Son époux, fier d'un nom qui rend dans notre histoire,  
Un son épique, un bruit de foudre et de clairons,  
La béniçait, ravi de voir, à tant de gloire,  
Cette beauté charmante, ajoutée ses rayons.

Un flot inépuisé de bonheur, de tendresse,  
Semblait de leur demeure inonder les parvis,  
Et le front souriant de la jeune Comtesse  
Éclairait ses murs embellis.

L'humble ville, portant le nom de Fortunière,  
De son roi plébéin, berceau prédestiné,  
L'envolpait d'amour, et la province entière  
N'avait qu'un même cœur, par sa grâce enchaîné.

— L'une et l'autre naguère, au chevet de cet ange,  
Suivaient le jeune époux, de douleur éperdu,  
A l'aspect de ce mal impitoyable, étrange...  
Et quand tout espoir fut perdu,

Ce ne fut plus qu'un cri d'angoisse et d'épouvante,  
Qu'un long sanglot, partout, exhalé vers les cieux,  
Devant tous, se dressait, l'image déchirante,  
De l'étreinte funèbre et des derniers adieux.

Au noble cœur brisé dont elle était la vie,  
Aux vieux parents navrés dont elle était l'orgueil,  
Voilà donc cette fleur, à tout jamais ravie  
Et gisante dans le cercueil !...

Son âme, en s'envolant vers sa sainte patrie,  
Des pauvres, à son nom, a vu couler les pleurs,  
Et, vers elle aura lui, le doux oeil de Marie,  
Pour l'introduire au sein des divines splendeurs.

Vivante, elle invoquait son regard secourable,  
Elle aimait ses autels, son vieux Roc-Amadour,  
Ce sublime débris d'un culte impérissable,  
Plein de grâce austère et d'amour.

Ah ! qu'elle dorme en paix, son sommeil solitaire,  
A l'ombre des grands noms, des souvenirs sacrés !  
— Plaignons, plaignons celui qui reste sur la terre,  
Seul avec sa douleur, seul avec ses regrets !...

Ce beau lys, dont l'odeur envira sa jeunesse,  
Ici-bas s'est flétri pour refléurir ailleurs...  
Que le morne cyprès lui-même se redresse,  
Au rayon de soleils meilleurs,

Au souffle avant-coureur de ce pays de l'âme,  
Mystérieux éden de lumière et d'azur,  
Dont, pour multiplier les gerbes, Dieu réclame  
Tout ce qu'il nous donna de plus cher, de plus pur !...

Septembre 1861. CHARLES DELONCLE.

Faits divers.

Il y a quelques jours, dit le Courrier de Bayonne, nous faisons connaître au public, les détails qui avaient signalé la visite de S. M. l'Impératrice, à l'asile St.-André. Aujourd'hui, nous sommes heureux

de constater les effets matériels qui l'ont suivie de près ; car, on le sait, notre gracieuse souveraine laisse partout où elle passe des marques de sa munificence Impériale. En effet, avant son départ, elle a chargé M. Damas-Hinard, son secrétaire des commandements, de remettre à la sœur directrice de l'asile, un billet de 4,000 fr. pour être employés aux besoins les plus impérieux de ses enfants. — Ce don est laissé à la disposition absolue de la sœur directrice, en faveur exclusive de l'asile St.-André. M. le secrétaire a donné l'assurance, de la part de S. M., que ce souvenir ne portera aucun préjudice à celui qu'elle se propose de faire à l'asile du Grand-Bayonne lorsque l'administration municipale en aura commencé les réparations.

Un affreux accident, qui s'est produit dans les circonstances les plus émouvantes est arrivé sur le chemin de fer du Nord, au passage à niveau de la fosse de Leforast. La femme garde-barrière venait de se mettre à son poste, pour le passage du train 402, qui arrivait à Douai. Au moment où ce train ne se trouvait plus qu'à une distance de trente mètres environ, elle s'aperçut qu'un de ses enfants, âgé de trois à quatre ans, ayant franchi le tourniquet, va s'engager sur la voie où le train devait passer. Cette pauvre femme n'écoute que son amour maternel, et, sans s'inquiéter du danger qui la menace, elle se précipite au devant de son enfant qu'elle rejette au delà des rails sur lesquels il allait être infailliblement broyé.

Hélas ! quelque promptitude qu'elle eût mise à exécuter cette sublime action, elle n'arriva pas assez tôt pour se sauver elle-même. Atteinte par la machine, elle fut lancée sous les wagons : on la releva ayant la tête fracassée et les deux cuisses coupées. Cette victime du dévouement maternel expira une heure après l'accident. Son enfant cause innocente de ce malheur, n'a eu qu'une petite contusion au front. Elle laisse cinq enfants dont le père est manchot. — Lefèvre. (Patrie.)

Pour tous les faits divers, A. LAYTOU.

Paris.

4 octobre.

Les ambassadeurs Siamois viennent de quitter Paris pour s'embarquer à Marseille, d'où ils se rendront à Civitta-Vecchia, et de là à Rome auprès du Pape.

... Dès l'approche du départ, dit le Moniteur, les Siamois se sont sentis saisis de tristesse et ont manifesté le plus grand regret de quitter la France, qu'ils trouvaient si belle, si grande ; mais dès qu'il a fallu faire les derniers préparatifs pour partir, leurs larmes ont coulé à plusieurs reprises.

Avant de quitter leur hôtel, les trois ambassadeurs ont réuni leurs subalternes dans leur chambre. Ils leur ont rappelé en quelques mots bien sentis la manière digne et bienveillante avec laquelle ils avaient été reçus, combien on avait eu pour eux d'égards et de complaisance, combien ils devaient se sentir heureux d'avoir été choisis par leurs rois pour venir en France, pour y voir et y admirer toutes les merveilles dont ils y avaient été témoins ; qu'ils devaient surtout reconnaître que c'était à la haute bienveillance de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice qu'ils devaient un tel bonheur ; qu'ils n'oublieraient jamais la réception solennelle que Leurs Majestés leur avaient accordée et les paroles bienveillantes qu'elles leur avaient daigné leur adresser.

Puis, après avoir témoigné leurs regrets de n'avoir pu présenter à leurs Majestés leurs derniers hommages et leurs remerciements, les ambassadeurs ont ajouté qu'ils allaient y suppléer autant qu'il était en leur pouvoir. Ils ont alors fait allumer une dizaine de cierges en cire qu'ils avaient apportés de Siam, avec des baquettes odoriférantes dont ils se servent dans leur pays pour les cérémonies religieuses, et alors, se tournant du côté du sud, où ils savaient que se trouvaient Leurs Majestés, ils se sont prosternés trois fois le front jusqu'à terre en joignant les mains, et disant à chaque fois, qu'ils prenaient humblement congé de Leurs Majestés et se mettaient sous leurs heureux auspices pour faire un bon voyage et être à tout jamais heureux.

Après cette cérémonie, et au moment où le personnel de l'ambassade quittait l'hôtel, ils ont tous poussé les cris de : Vive l'Empereur ! vive l'Impératrice ! vive la France !

Le maréchal Vaillant a été désigné, dit-on, par l'Empereur pour aller recevoir le roi de Prusse à la frontière de France. Le comte Walewski et M. Thouvenel doivent, ainsi que le maréchal Vaillant, rester à Compiègne pendant le séjour du roi. M. Pourtalès, absent de Paris depuis longtemps, reviendra en France en même temps que son Souverain.

M. le général Frossard, aide-de-camp de l'Empereur, M. Bourgoing, écuyer, et M. de

Riencourt, chambellan de S. M., sont attachés à la personne du roi de Prusse pendant la durée de son séjour à Paris.

— Les quatre compagnies du 2<sup>e</sup> bataillon des Zouaves de la garde impériale, désignées pour faire le service à Compiègne, ont dû partir hier de Versailles pour se rendre par étapes à cette résidence impériale.

— On a déjà commencé, dans la grande nef du palais des Champs-Élysées, les préparatifs pour la grande fête musicale des Orphéonistes français. Les charpentiers sont à l'œuvre et dressent l'immense estrade sur laquelle se placeront les milliers d'exécutants qui doivent contribuer à l'éclat de cette fête intéressante.

Il est question de nouvelles compositions musicales dont cette solennité, vivement attendue, aura la primeur. On les doit à deux de nos illustrateurs et l'on compte sur l'effet qu'elles ne peuvent manquer de produire. Si les exécutants se comptent par milliers, on peut être certain que les auditeurs seront en nombre beaucoup plus considérable.

— L'Ami de la Religion annonce que M. le comte de Chambord vient de partir pour un voyage à Constantinople et en Orient.

— Nous sommes heureux d'apprendre que c'est tout à fait à tort qu'on annonce une maladie de M. de Lamartine. L'illustre écrivain ne s'est jamais mieux porté. Il a été passer quelques jours dans le Mâconnais, pour travailler avec plus d'ardeur à ses œuvres complètes, et il sera incessamment de retour à Paris.

Pour extrait, J. C. DU VERGER

**BULLETIN COMMERCIAL.**

**Blé.** — Les arrivages de blé au Havre et à Dunkerque, qui commencent à pénétrer dans les usines, excèdent pour le moment les besoins, et la meunerie se trouve approvisionnée pour résister aux prétentions de la culture; aussi, malgré la faiblesse des halles, les prix ont une tendance assez prononcée à la baisse.

Lyon et tout le Midi trouvent à Marseille tout ce dont ils ont besoin. Cette grande place est en mesure de suffire à toutes les demandes qui peuvent lui être faites; malgré les grands achats faits, les entrées compensent les enlèvements et les prix ne varient pas sensiblement.

Nantes a opéré de grands achats en Angleterre, et toute la meunerie de l'Ouest a conclu des marchés dont l'exécution commence à s'accomplir.

A Nantes les arrivages s'effectuent sur une échelle assez large en blés anglais.

Le Nord de la France a baissé; à Bergués et à Lille les halles ont été fortement approvisionnées, et les prix ont fléchi de 1 à 1-50 par hectolitre. La récolte y a été bonne, et les arrivages y continuent un trop-plein qui n'aura d'éconlement que dans le rayon de Paris.

L'Est est calme; les arrivages de l'Allemagne et de la Hongrie pèsent sur les cours qui restent de 37 à 38 fr. les 100 kil. pour les blés de pays et de 35 à 36 fr. pour les blés allemands.

**Farines.** — Depuis huit jours les cours ont fléchi, et l'on cote aujourd'hui les farines à 2 et 3 fr. de moins que la semaine dernière. Les hauts prix cotés pendant quelques jours nous ont attiré beaucoup de vendeurs. Le Nord, la Bourgogne et la Normandie ont fait des offres à des prix inférieurs à ceux tenus par la meunerie du rayon.

**Vins.** — On s'accorde à assurer que le résultat des vendanges dans la Gironde sera beaucoup plus abondant que ce que l'on avait pensé d'abord. Un temps admirable et à propos a favorisé les propriétaires.

Dans le Médoc, les grands crus auront une très-belle récolte. Il n'en est pas de même pour les deuxièmes et troisièmes crus.

Les affaires sont toujours très-calmes; on a vendu cette semaine des qualités paysans Bas-Médoc, de 1860, à 425 fr. le tonneau.

Dans le Languedoc et la Provence les vins nouveaux ont bien réussi; on est parfaitement satisfait de la couleur et du goût; les prix se maintiennent très-fréquentement.

Béziers, 28 septembre.

Les vendanges sont en pleine activité sur tous les points. Le temps continue d'être aussi favorable qu'on puisse le désirer, et, en général, les propriétaires se montrent satisfaits de la quantité et surtout de la qualité.

Les vins de la récolte pendante sont assez demandés, et cet empressement, que l'on regarde comme de bon augure pour la campagne prochaine, commence à faire réfléchir les détenteurs. Nous estimons, nous, vu l'état satisfaisant des vignobles dans le Nord comme dans le Midi, et après l'expérience qui vient d'être faite, qu'un propriétaire qui vend sa récolte sur souche 120 et même 115 fr. les 700 litres, fait une excellente affaire et ne doit avoir aucun regret, quoiqu'il arrive. Nous n'entendons parler que des vins ordinaires ou destinés au coupage.

— Les 3/6 du Nord sont fermes pour le dis-

ponible de 91 à 92 fr. l'hect. à 86 degrés, et les alcools du Languedoc sont invariablement cotés à 115 fr. l'hect. à 90 degrés.

(Moniteur agricole de Bordeaux)

**Dernières nouvelles.**

Paris, 3 octobre.

Il y a eu un conseil des ministres aujourd'hui à Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur.

S. M. le roi de Prusse doit arriver dimanche au soir à Compiègne.

On a déjà transporté à Civita-Vecchia une grande partie des objets composant le musée Campana, acheté par la France à Rome. La corvette de charge, la *Sèvre*, attend dans le port que tout soit terminé pour prendre la mer et se rendre à Marseille, d'où la collection sera transportée à Paris par le chemin de fer.

A dix heures, ce matin, sur l'esplanade des Invalides, a eu lieu une troisième revue de bataillons de la garde nationale. Demain vendredi, le général de Lavostine passera une quatrième revue sur le boulevard du Prince Eugène. Les anglais présents à Paris assistent presque tous à ces solennités militaires.

Le grand festival du palais de l'Industrie, dans lequel on entendra les voix réunies de huit mille chanteurs, aura lieu vendredi 18, dimanche 20 et mardi 22 de ce mois. En outre, il y aura grand concours le lundi 21, et distribution des prix mardi 22.

M. le général de Beaufort d'Hautpoul, commandant supérieur du corps d'occupation en Syrie, vient de donner au jardin des plantes deux jolies gazelles de Syrie, couleur café au lait, qui font, par leurs ébats, les délices des visiteurs.

C'est lundi prochain, 7, qu'aura lieu la rentrée des vacances aux lycées et collèges de Paris.

La *Gazette de Vienne* annonce que M. de la Guéronnière et Garnier-Pagès ont assisté, le 28 septembre, à la séance de la Chambre des députés du Reichsrath.

On écrit à la *Gazette d'Augsbourg* que la princesse de Solins, née Bonaparte, est morte à Bade, à l'âge de vingt-sept ans.

Pour extrait: LAYTOU.

**VILLE DE CAHORS**

Marché aux grains. — Samedi, 5 octobre.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	326	137	27 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> 28	78 k. 240
Mais....	108	39	12 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> 62	»

**BULLETIN FINANCIER.**

**BOURSE DE PARIS.**

3 octobre 1861.

Au comptant :

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	68 25	»	»
4 1/2 pour cent .....	96 40	»	»
Banque de France .....	2900	»	»

4 octobre.

Au comptant :

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	68 20	»	»
4 1/2 pour 100 .....	96 15	»	»
Banque de France .....	2915	»	»

5 octobre.

Au comptant :

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	68 20	»	»
4 1/2 pour 100 .....	96 15	»	»
Banque de France .....	2915	»	»

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 3 au 5 octobre.

**Naissances.**

3 octob. Clément (Marie-Françoise).

**Décès.**

3 — Longé (Anne), 52 ans (veuve Gayraud).

3 — Duperrin (Jenny-Marie), 30 mois.

4 — Roucau (Jean-Louis), 49 ans.

4 — Cossé (Joseph-Léon), 14 mois 1/2.

4 — Lagarde (Barthélemy), 22 ans.

4 — Valadié (Jean), 84 ans.

5 — Garric (François-Pierre-Henry), 4 ans.

5 — Laporte (Marguerite), 95 ans.

5 — Malbert (Jean-Pierre), 78 ans.

**INSTITUTION VALETTE.**

A CAHORS.

Préparation au baccalauréat. — Cours préparatoire aux professions commerciales et industrielles, à diverses administrations et écoles du gouvernement.

Jour de la rentrée, 10 octobre.

Nombre des élèves qui ont suivi les cours de l'établissement depuis sa fondation, encore récente... 475

Nombre des candidats présentés à divers examens ou concours... 94

**Résultats obtenus.**

Baccalauréat .....	40 admissions.
Instruction primaire .....	28
Ecole normale primaire .....	3
Ponts-et-Chaussées .....	9
Contributions directes .....	4
Contributions indirectes .....	25
Télégraphes .....	2
Ecole des Arts et Métiers .....	1
Ecole vétérinaire .....	3
Total .....	82

Nombre des candidats qui ont réussi au premier examen ou concours... 60

Nombre des élèves qui, en quittant l'établissement ont été admis dans des maisons de commerce... 13

Prix de la pension : 500 fr.

Enseignement secondaire ou primaire supérieur... 100 fr.

Enseignement primaire élémentaire... 50 fr.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

**A VENDRE**

Sept mille plants de peupliers d'Italie, ayant actuellement quatre pousses. Ces jeunes arbres sont de première qualité, magnifiques et de très-belle venue. — S'adresser à M. Charles Bercegol, avocat et propriétaire au château de Floyras, près Castelfranc, canton de Luzech (Lot), et, en son absence, au sieur Cadet Roques, demeurant à Juillac, près Floyras, son homme d'affaires.

Ces 7.000 jeunes peupliers sont dans la propriété de Floyras.

**TABLEAU DES DISTANCES**  
De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

SE VEND A CAHORS,

Chez M. Laytou, de rue la Mairie, 6.

**A LA VILLE DE CAHORS**  
**HABILLEMENTS**  
CONFECTIONNÉS

**SABRIÉ, TAILLEUR**

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

**BRASSERIE CENTRALE**  
**MAGDELAIN, à Cahors.**

**BIÈRE BLANCHE**

De toutes les Boissons en usage, la Bière est sans contredit une des plus hygiéniques. La médecine la prescrit souvent comme étant très salubre. Mais la préparation de la Bière demande autant de soin que d'intelligence. Celle de M. Magdelain se recommande au Public par ses qualités réellement supérieures. — Sa Bière blanche surtout, qu'on ne connaissait pas encore à Cahors, est aussi rafraichissante que tonique. Pendant l'été elle est préférable à la Bière brune. Les véritables connaisseurs la recherchent. — Nous ne saurions trop engager les consommateurs à l'adopter et à en propager l'usage dans notre département. C'est une boisson tonique délicieuse à la fois.

**Éclairage minéral par le schiste. — Huiles légères. — Vente en gros et en détail.**

La dame veuve CHAMPARINY a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, se décidant à continuer, avec le concours d'un contre-maitre de l'une des meilleures maisons de Bordeaux, le commerce de feu Champariny, son mari, elle vient d'assortir ses magasins de Lampes électriques au schiste, donnant la plus belle clarté qui ait encore paru, avec une économie incontestable sur l'huile végétale. Ce genre d'éclairage peut s'employer avec avantage pour Salons, Salles à manger, Salles de billards, Salles d'études, Églises, Hôtels, Cafés, Magasins, Ateliers, Cours et Jardins.

On trouvera chez elle, comme par le passé, un grand choix de Seringues, fabriquées dans ses ateliers; des Clyso-pompes, des Irrigateurs, des Baignoires, Bains de siège, Bains de pieds, Fontaines vernies et tous objets de ferblanterie brute et polie; Chandeliers, Flambeaux cuivre, bronze et argentés; Ustensiles de café et de cuisine, Articles en fer battu, Couverts en étain et en métal, Chaufferettes en tôle

et en bois, Soufflets. Grand choix de Lampes-modérateur. — Le tout sera vendu garanti, à 20 p. % au-dessous du cours. — Cafetières à filtre, cinq grandes tasses, à 4 fr. 50 cent.

La dame veuve CHAMPARINY se charge de la confection, sur commande, de tous objets concernant la ferblanterie, poterie d'étain, plomberie et zinc; vend, achète et échange pour du vieux étain.

MM. les Ecclésiastiques trouveront chez elle des Piscines, des Boites à saintes huiles et des Lanternes pour le saint viatique.

Elle espère que les soins, avec lesquels les marchandises seront livrées, et la modicité de ses prix lui mériteront, de la part du public, une confiance que tous ses efforts tendront à justifier.

**Louage de Lampes et Quinquets pour Soirées.**

Le sieur FERANDO a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de mettre en exploitation la belle Briqueterie de la veuve Alazard, renommée par la bonne qualité de ses produits.

Comme par le passé, cette briqueterie s'efforcera de fournir une qualité de tuiles supérieure à ce qu'on peut trouver de bou à Cahors et aux mêmes prix que chez les autres fabricants.

Un four à chaux est joint à la briqueterie, et la qualité de cette marchandise est assez connue en ville, pour n'avoir pas ici à la faire ressortir.

M. FERANDO continue toujours son commerce de charbon en gros et en détail.

Le propriétaire-gerant : A. LAYTOU.